



**A Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la jeunesse et de la Vie associative**

Monsieur le Ministre,

Vous venez de prendre la décision de placer les évaluations CM2 en fin d'année scolaire, confirmant ainsi que les évaluations nationales CE1 et CM2 n'ont d'autre finalité que d'établir un bilan des performances des écoles.

Nous regrettons fortement ce choix, d'autant que depuis trois ans, nous vous demandions de revoir le dispositif en élaborant des évaluations diagnostiques programmées en début d'année scolaire.

Depuis leur introduction dans les classes, ces évaluations ont fait preuve d'une fiabilité scientifique douteuse et d'une utilité pédagogique pour les apprentissages des élèves plus que contestable.

S'il est utile de mesurer les résultats du système éducatif et justifié d'en rendre compte à la Nation, une évaluation sur échantillon, comme pour les évaluations internationales PISA, ou certaines enquêtes menées par la DEPP, aurait été suffisante et plus rigoureuse. Il est difficile de prétendre assurer une comparabilité sérieuse des résultats d'une année sur l'autre et sur tout le territoire scolaire alors que les circonstances de passation d'une classe à l'autre sont variables et que le codage est assuré par les enseignants eux-mêmes. Ces évaluations ne servent, en conséquences, qu'à alimenter les statistiques internes de votre ministère et à apporter des justifications aux politiques que vous avez définies et non à aider véritablement les élèves à progresser.

De plus, ces évaluations, qui seront vécues comme un examen, induiront des effets pervers, de type bachotage et focalisation sur les procédures, non sur les compétences complexes. Elles ne seront pas exploitables par les enseignants des écoles, puisqu'elles ne permettent pas de diagnostiquer l'origine des erreurs. Celles de CM2 accentueront encore la rupture école-collège alors que tout doit tendre à rendre cette marche moins difficile à franchir, en particulier pour les élèves les plus fragiles.

Pour nous, toute évaluation doit avant tout être au service de la réussite des élèves et non être un outil de sélection. Elle doit permettre à l'élève et sa famille de connaître et comprendre ses réussites et ses difficultés, à l'enseignant de repérer la nature des erreurs des élèves afin de les aider dans leurs apprentissages.

En conséquence, Monsieur le Ministre, nous vous demandons de revenir à des évaluations nationales diagnostiques placées en début d'année scolaire.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir nos plus respectueuses salutations.

A Paris, le 16 mai 2011

**Christian CHEVALIER
SE-UNSA**

**Thierry CADART
SGEN-CFDT**

**Sébastien SIHR
SNUipp-FSU**